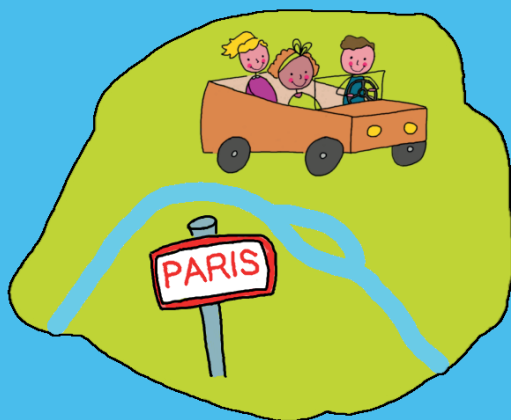


## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- ◆ 1 Directeur
- ◆ 1 Chef de service
- ◆ 2 Psychologues
- ◆ 1 Assistant de service social
- ◆ 1 Educateur spécialisé
- ◆ 1 Médecin

Zone d'intervention : **PARIS**



Parent ou professionnel, vous avez ne serait-ce qu'un doute face à des signes d'autisme ?  
Vous souhaitez de l'aide pour mettre en place un accompagnement adapté ?  
Vous pouvez contacter l'unité mobile :

Infos pratiques

### UNITÉ MOBILE du SESSAD Saint-Michel

18 allée Joseph Récamier (accès via 31 rue Olivier de Serres)  
75015 Paris

Téléphone : 01 45 31 39 87

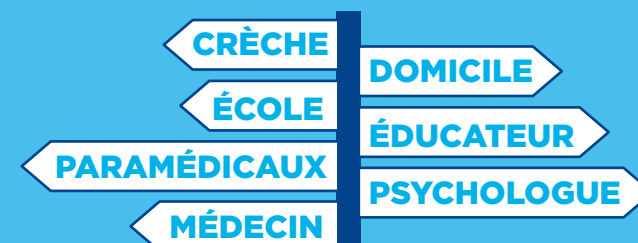
Mail : [stmichel.um@vivre-devenir.fr](mailto:stmichel.um@vivre-devenir.fr)



## UNITÉ MOBILE

Sessad Saint-Michel

FAVORISER  
UN **ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET COORDONNÉ**  
AUPRÈS DES **PROFESSIONNELS**  
ET DES **FAMILLES**  
POUR DES **ENFANTS AVEC AUTISME**  
ENTRE 0 ET 6 ANS



## L'UNITÉ MOBILE

est un dispositif volant de professionnels, rattaché au SESSAD Saint-Michel (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). Il a pour but d'accompagner le plus précocement possible l'entourage de l'enfant porteur d'un trouble du spectre de l'autisme, dès les **premiers signes\***:

- ◆ A 12 mois : absence de babillage, de pointage ou d'autres gestes sociaux
- ◆ Autour de 18 mois : retrait social, manque d'attention aux autres, de réciprocité (regard, sourires), de réactivité (répondre à son prénom)
- ◆ A partir de 18 mois : difficultés avec les jeux socio-imitatifs et symboliques, préférence pour l'exploration sensorielle et « inhabituelle » des objets (jeux répétitifs, recherche ou évitement de sensations)
- ◆ A 18 mois : absence de mots
- ◆ A 24 mois : absence d'association de mots (non écholaliques)
- ◆ Perte de langage ou de compétences sociales quel que soit l'âge

### POURQUOI UNE INTERVENTION PRÉCOCE ?

Un enfant sur 100 naît autiste. Il faut intervenir dès le premier repérage des troubles pour permettre une rééducation efficace, soit idéalement avant 3 ans, moment où la plasticité cérébrale est optimale.

## ELLE S'ADRESSE...

A toute personne concernée par l'accompagnement d'un enfant **si elle soupçonne la présence de signes d'autisme ou si l'enfant a déjà un diagnostic** : la famille, les professionnels, les structures de la petite enfance, les écoles etc.



\* Adapté de BAIRD et AL. 2003 et RBPP HAS février, 2018

## MISSIONS DE L'UNITÉ MOBILE

- ◆ Informer, transmettre et communiquer des connaissances sur l'autisme
- ◆ Garantir une continuité dans l'accompagnement et le soutien des familles, du repérage des troubles à la mise en place d'un parcours coordonné et adapté

**FORMER** et **SENSIBILISER**  
LES PROFESSIONNELS DE  
LA PETITE ENFANCE

**COORDONNER** LES ACTIONS  
MENEES DANS LES DIFFERENTS  
LIEUX DE VIE DE L'ENFANT

**SOUTENIR ET RENFORCER**  
LES SAVOIR-FAIRE  
DES PARENTS ET DE  
L'ENTOURAGE

**CONSTRUIRE OU CONSOLIDER**  
UN PARCOURS D'INTERVENTION  
PRECOCE

## LES DIFFÉRENTS MODES D'INTERVENTION

- ◆ Evaluation des besoins
- ◆ Formation parentale individuelle ou collective
- ◆ Organisation de réunions de concertation avec les différents acteurs accompagnant l'enfant
- ◆ Appui technique auprès des familles et des professionnels
- ◆ Entretiens réguliers avec la famille
- ◆ Aide dans les démarches administratives